



Indemnités & préjudices de santé

Par **Breizatao**, le **05/11/2013** à **13:18**

[fluo]bonjour[/fluo]

La procédure arrivant à son terme je dois lister les indemnités qui me sont dues. Mon avocat reste silencieux sur le "préjudice santé" alors que pour ma femme et moi voilà 5 ans que nous sommes en procès et que nous nous battons pour récupérer notre investissement de création d'entreprise d' il y a 35 ans plus le fruits de nos 30 années de travail, le tout étant garanti par un contrat notarié qui nous est très clairement favorable. Vous pensez bien que psychologiquement pour les retraités que nous sommes les dégâts sont considérables ne pouvant vivre correctement ni aider nos enfants dans cette crise, il n' y a aucune raison de ne pas en tenir compte. Comment devons nous procéder ?

Merci de votre aide.